



ANNEXE	A-OPC.02.01.05.07
	Version : A
Fiche réflexe Never Events Erreur lors de la prise en charge des patient traités avec des médicaments anti-coagulants	Page 1/1
	Date : 22/09/2014

Connaissances indispensables pour réduire les risques iatrogéniques

- l'INR est le principal paramètre à surveiller pour contrôler l'efficacité du traitement
- la prochaine prise de sang doit être programmée
- en cas de fièvre ou de mal de tête, **ne pas administrer d'aspirine ni d'anti-inflammatoire**
- en cas de douleur, le médecin doit avoir prescrit une « PAP antalgie » adaptée
- connaître l'INR cible pour le patient suivi
- une INR plus bas que la cible indiquée signifie que le traitement n'est pas assez dosé
- le patient qui a un INR trop fort risque une hémorragie
- le patient doit avoir avec lui une carte ou un livret d'anti-coagulant à présenter en cas de consultation
- si le médecin dit que l'INR est stable en l'absence de changement récent de posologie, la prochaine prise de sang doit être faite à un mois.
- en cas de surdosage : connaître les mesures correctrices recommandées en fonction de l'INR mesuré et de l'INR cible définies par le tableau suivant :

<i>INR mesuré</i>	<i>INR cible 2,5 (fenêtre entre 2 et 3)</i>	<i>INR cible ≥ 3 (fenêtre 2,5 - 3,5 ou 3 -4,5)</i>
<i>INR < 4</i>	- Pas de saut de prise - Pas d'apport de vitamine K	- résultat attendu
<i>4 \leq INR < 6</i>	- Saut d'une prise - Pas d'apport de vitamine K	- Pas de saut de prise - Pas d'apport de vitamine K
<i>6 \leq INR < 10</i>	- Arrêt du traitement - 1 à 2 mg de vitamine K par voie orale (1/2 à 1 ampoule buvable forme pédiatrique)	- Saut d'une prise - Un avis spécialisé est recommandé (ex. cardiologue en cas de prothèse valvulaire mécanique) pour discuter un traitement éventuel par 1 à 2 mg de vitamine K par voie orale (1/2 à 1 ampoule buvable forme pédiatrique)
<i>INR ≥ 10</i>	- Arrêt du traitement - 5 mg de vitamine K par voie orale (1/2 ampoule buvable forma adulte)	- Arrêt du traitement - Un avis spécialisé sans délai ou une hospitalisation est recommandé

Un patient sous anti-coagulant doit avoir disponible chez lui des ampoules de vitamine K.
= demander au médecin traitant une PAP.

Dr. A. Lemasson
RSMQ